

Egalité professionnelle

Année et périmètre retenus pour le calcul et la publication des indicateurs

Année au titre de laquelle vous transmettez vos indicateurs **2020**
Vous êtes une **Entreprise**
Nom de l'entreprise (ou groupe) **IADES**
Tranche d'effectifs **De 50 à 250 inclus**

Période de référence considérée pour le calcul des indicateurs

Période de référence **Année civile**

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs sur la période de référence **153**

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes par catégorie socioprofessionnelle

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus
Employés, Ouvriers, Tech.& Agt	-6,6%	-4,8%	0,0%	0,0%
Ingénieurs t Cadres (en %)	0,0%	0,0%	0,0%	18,2%

Résultat final en pourcentage (%)
Population envers laquelle l'écart est favorable

0,2
Femme

Nombre de points obtenus sur l'indicateur, entre 0 et 40

39

Ecart de taux d'augmentations individuelles (hors promotion) entre les femmes et les hommes

L'indicateur sur les taux d'augmentations individuelles est-il calculable	Oui
Résultat final en pourcentage (%)	0,7
Population envers laquelle l'écart est favorable	Homme
Nombre de points obtenus sur l'indicateur, entre 0 et 35	35
Prise en compte des mesures de correction	Oui

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé de maternité

L'indicateur est-il calculable **Non**
Précisions du motif **Aucun retour de congé maternité/adoption avec**

Résultat final en pourcentage (%) **0**

Nombre de points obtenus sur l'indicateur, entre 0 et 15 **0**

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés **5**
Sexe des salariés sur-représentés **-**

Nombre de points obtenus sur l'indicateur, entre 0 et 10 **10**

Niveau de résultat global

Total des points obtenus **84**
Nombre de points maximum pouvant être obtenus **85**

Résultat final sur 100 points **99**